

Version 05. Remplace la version: 04

age 1 / 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Active-Clean – Krpe za aktivno čišćenje

Numero d'article: 289726070

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Serviette de nettoyage

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société NORMBEL SPRL

Rue des Héritages, 3 5336 Courriere / BELGIUM Téléphone +32 487 53 05 05 Site internet www.normfest.com E-mail rodolphe@normbel.be

Secteur informatif

Informations techniques info@normfest.de
Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif +49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Cette préparation est exclue comme produits de beauté du titre IV 1907/2006/CE (REACH) et

du règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP).

2.3 Autres dangers

Dangers pour l'environnement Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers aucun

NORMBEL SPRL

5336 Courriere



Date d'émission 08.01.2018, Révision 08.01.2018

Version 05. Remplace la version: 04

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

Type de produits:

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - <5	(R)-p-Mentha-1,8-diène
	CAS: 5989-27-5, EINECS/ELINCS: 227-813-5, EU-INDEX: 601-029-00-7, Reg-No.: 01-2119529223-47-XXXX
	GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - Asp. Tox. 1: H304 - Skin Irrit. 2: H315 - Skin Sens. 1B: H317 - Aquatic Chronic 1: H410, M = 1
2,5 - <5	Alkylpolyglycoside C10-16
	CAS: 110615-47-9, EINECS/ELINCS: Polymer
	GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Skin Irrit. 2: H315

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales non applicable

Après inhalation non applicable

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

non applicable

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Risque de lésions oculaires graves.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Après ingestion

Agent d'extinction approprié Eau pulvérisée.

Dioxyde de carbone.

Produits extincteurs en poudre.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

oxyde de carbone (CO)

Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.



5336 Courriere

Version 05. Remplace la version: 04

age 3 / 8

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Eviter le dessèchement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (BE)

non applicable

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la

configuration des installations

techniques

non applicable

Protection des yeux

Protection des mains

Non indispensable sous des conditions normales.

Protection corporelle

Non indispensable sous des conditions normales.

Non indispensable sous des conditions normales.

Divers Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la

résistance chimique des moyens de protection. Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau.

Protection respiratoireNon indispensable sous des conditions normales.

Risques thermiques non déterminé

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou

limiter les émissions.

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE)

Active-Clean - Krpe za aktivno čišćenje

Numero d'article 289726070

NORMBEL SPRL

5336 Courriere



Date d'émission 08.01.2018, Révision 08.01.2018

Version 05. Remplace la version: 04

age 4 / 8

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide, ou support inerte

Couleur bleu

blanc

Odeur caractéristique Seuil olfactif non déterminé Valeur du pH non applicable Valeur du pH [1%] non applicable Point d'ébullition [°C] non applicable Point d' éclair [°C] non déterminé Inflammabilité (solide, gaz) [°C] non applicable Limite inférieure d'explosion non applicable Limite supérieure d'explosion non applicable

Propriétés comburantes non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

non applicable

Densité [g/ml] 0,97

Densité de versement [kg/m³] non applicable

Solubilité dans l'eau partiellement soluble

Coefficient de partage [n-

octanol/l'eau]

non déterminé

Viscosité non applicable

Densité relative de vapeur par

rapport à l'air

> 1

Vitesse d'évaporation non applicable
Point de fusion [°C] non applicable
Auto-inflammation [°C] non applicable
Temp. de décomposition [°C] non applicable

9.2 Autres informations

aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7

10.5 Matières incompatibles

non déterminé

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.



Version 05. Remplace la version: 04

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Risque de lésion oculaire grave.

Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Méthode de calcul

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Méthode de calcul

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition répétée

Mutagénèse

Toxicité sur la reproduction

Cancérogénèse Danger par aspiration

Remarques générales

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant

les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les

compartiments de l'environnement

Comportement dans les stations

d'épuration

non déterminé

non déterminé

Biodégradabilité non déterminé

non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

non déterminé

12.4 Mobilité dans le sol

non applicable

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Données écotoxologiques ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.



Version 05. Remplace la version: 04

age 6 / 8

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit

5336 Courriere

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en

vigueur.

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150202*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150106

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE) Active-Clean – Krpe za aktivno čišćenje

Active Cicum Tripe 2a artiful cist

Numero d'article 289726070

NORMBEL SPRL

5336 Courriere

Version 05. Remplace la version: 04 F

Date d'émission 08.01.2018, Révision 08.01.2018

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID non

Transport fluvial (ADN) non

Transport maritime selon IMDG non

Transport aérien selon IATA non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non déterminé

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008;

75/324/EEC (2008/47/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

ADR (2017); IMDG-Code (2017, 38. Amdt.); IATA-DGR (2018)

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES Non determiné.

(BE):

- Observer les restrictions d'emploi Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- VOC (2010/75/CE) 15 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières

produites dans ce mélange.

non applicable

SECTION 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

www.chemiebuero.de, Téléphone +49 (0)941-646 353-0, 160712

nmf00255 BE

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE) Active-Clean - Krpe za aktivno čišćenje Numero d'article 289726070 NORMBEL SPRL 5336 Courriere



Date d'émission 08.01.2018, Révision 08.01.2018

Version 05. Remplace la version: 04

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level DNEL = Derived No Effect Level EC50 = Median effective concentration ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50% IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50% LD50 = Median lethal dose LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value - time-weighted average TLV®STEL = Threshold limit value - short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Méthode de classification Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)

Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme. ()

Positions modifiées aucun



Copyright: Chemiebüro®

